
Paul PLANTÉ, *Les matériels aratoires du Midi méditerranéen au XIXe siècle. Permanences, adaptations et ruptures.*

Thèse de doctorat en histoire sous la direction de Geneviève Gavignaud-Fontaine, Université Paul Valéry-Montpellier 3, 2 volumes, 726 f° + 1 volume d'annexes, 26 mai 1997, jury constitué de Geneviève Gavignaud-Fontaine, Jean-Luc Mayaud (président), Jean-Claude Richard (rapporteur), François Sigaut et Jean-René Trochet.

Jean-Luc Mayaud

**Édition électronique**

URL : <http://journals.openedition.org/ruralia/11>

ISSN : 1777-5434

Éditeur

Association des ruralistes français

Édition imprimée

Date de publication : 1 janvier 1997

ISSN : 1280-374X

Référence électronique

Jean-Luc Mayaud, « Paul PLANTÉ, *Les matériels aratoires du Midi méditerranéen au XIXe siècle. Permanences, adaptations et ruptures.* », *Ruralia* [En ligne], 01 | 1997, mis en ligne le 25 janvier 2005, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/ruralia/11>

Ce document a été généré automatiquement le 19 avril 2019.

Tous droits réservés

Paul PLANTÉ, *Les matériels aratoires du Midi méditerranéen au XIXe siècle. Permanences, adaptations et ruptures.*

Thèse de doctorat en histoire sous la direction de Geneviève Gavignaud-Fontaine, Université Paul Valéry-Montpellier 3, 2 volumes, 726 f° + 1 volume d'annexes, 26 mai 1997, jury constitué de Geneviève Gavignaud-Fontaine, Jean-Luc Mayaud (président), Jean-Claude Richard (rapporteur), François Sigaut et Jean-René Trochet.

Jean-Luc Mayaud

- 1 Le travail de Paul Planté vise à montrer l'évolution de l'outillage aratoire, principalement attelé, dans les départements du Gard et de l'Hérault au cours du XIXe siècle. L'auteur part de l'hypothèse selon laquelle la survie d'une population en forte croissance au XVIIIe siècle impose une métamorphose de l'agriculture. Il situe donc l'évolution des techniques aratoires dans un contexte global : technique, cultural, social et culturel. La thèse est organisée en cinq parties. La première est une typologie qui souligne que les matériels aratoires araires ou mottes sont fabriqués sur place. Construits en bois à l'exception de quelques pièces d'usure en fer ou en fonte, ils sont complémentaires dans une culture céréalière en billons : l'araire, asymétrique, rompt la faible épaisseur de la terre arable ; la mousse, asymétrique, avec une unique oreille haute, le « mousoir », refoule la terre pour l'accumuler en « ados ». La seconde partie présente les changements intervenus dans la confection des charrues en Europe du Nord de 1700 à 1830. Les Anglais fabriquent des charrues lourdes, en fonte, labourant profond. Les troisième et quatrième parties exposent les aléas de la transformation du matériel aratoire dans le Midi méditerranéen qui, faute de fonte au coke, n'en vient que lentement à l'usage du fer. De plus la Révolution empêche le transfert des techniques anglaises. Néanmoins, l'usage de la fonte au bois autorise, au début du XIXe siècle, la fabrication de mottes à dièdres lourdes qui permettent finalement de hauts rendements et compensent, sous le Second Empire, la perte de bras. Mais entre temps, les années 1840 voient le réseau ferré arriver dans le Midi qui peut dès lors renoncer à l'autarcie et s'orienter vers une production

viticole massive. La raréfaction de la main-d'œuvre conduit à la mécanisation de ce secteur. Dans le Gard, une réforme importante est introduite dans le mode de labour viticole grâce aux mousses puis aux charrues à versoir : l'excavation faite à la main disparaît. L'Hérault opte en revanche pour l'araire ou ses dérivés, grâce auxquels est pratiqué un labour plan et léger, respectant les racines superficielles. La mousse légère n'est utilisée que pour le déchaussage. Tous ces changements se heurtent cependant à la difficulté de formation des agriculteurs tandis que les sociétés d'agriculture se trouvent vite dans une impasse faute de doctrine solide. La dernière partie, courte, est consacrée à la méthodologie.

- 2 Jean-Claude Richard, directeur de recherche au C.N.R.S., ouvre le débat de la soutenance en appréciant la véritable démarche archéologique de Paul Planté mais en s'interrogeant sur les limites du travail d'inventaire qui est présenté car il serait facile de lister des lieux inconnus de l'auteur mais où des matériels sont encore conservés. Si Paul Planté a eu raison de mettre à profit les discours des sociétés d'agriculture, car ils donnent des traces écrites des réflexions des élites dirigeantes, il est dommage qu'il n'ait pas poursuivi ses investigations en direction de la composition sociale de ces sociétés. Jean-Claude Richard se dit par ailleurs en désaccord avec l'auteur sur la question des langues qui n'ont sans doute pas constitué un réel barrage au développement technique. Il en est de même au sujet du protestantisme : seule une étude approfondie des réalités historiques de l'espace considéré pourrait permettre de mesurer l'impact des sensibilités religieuses.
- 3 Geneviève Gavignaud, directrice de la thèse, professeur à l'Université Paul Valéry-Montpellier III, apprécie ce travail fondé sur des vestiges et des archives privées mais aussi sur des rapports de sociétés d'agriculture et des enquêtes et statistiques administratives. L'auteur est ainsi conduit à remettre en question le postulat historiographique, établi par Marc Bloch, d'une géographie aratoire présentant la France du Nord comme le domaine de la charrue, la moitié Sud étant celui de l'araire. Ingénieur de métier, Paul Planté met à profit son expérience professionnelle et sa très bonne connaissance des techniques agricoles du Midi pour brosser des agriculteurs de la région un portrait qui s'inscrit en faux contre l'image traditionnelle de maigres paysans écrasés par la rudesse du climat et empêtrés dans l'archaïque usage de l'araire : il n'y a pas en fait de retard du Midi qui a choisi l'efficacité du soc effilé et métallique de la mousse dans ses terres caillouteuses. La typologie se précise par la mise en évidence du rôle pionnier du département du Gard, avantagé par le matériau sorti des forges d'Alais. La thèse présente toutefois de nombreuses maladresses dans la démonstration comme dans le style, le plan est d'un équilibre inachevé et des erreurs émaillent la présentation des notes, des sources et de la bibliographie.
- 4 François Sigaut, directeur d'études à l'E.H.E.S.S., souligne en premier lieu les mérites de ce travail qui a su mettre en œuvre des sources rares, dispersées et lacunaires pour entreprendre un sujet risqué. Sur le plan technique, il critique les conceptions de Paul Planté sur la géométrie des labours : aucune charrue ne fait des tranches de terre plus hautes que larges et celles-ci ne sont jamais inclinées vers la raie ouverte mais vers le guéret. Contrairement à ce qu'affirme Paul Planté, le fer n'alourdit pas énormément les instruments aratoires : ce sont surtout les moyens de réglage et la puissance de la traction qui déterminent la profondeur du labour. En définitive, l'auteur, par manque de recul à l'égard de ses sources, sous-estime les compétences techniques des paysans et des artisans. Il surestime en revanche l'utilité, dans le Midi, des labours profonds.

- 5 Jean-René Trochet, professeur à l'Université de Paris IV, dit qu'il a lui aussi apprécié la riche documentation réunie par Paul Planté sur ce sujet peu exploré et difficile. La synthèse proposée sur l'histoire de l'outillage aratoire vigneron et céréalier du Languedoc au XIXe siècle est convaincante, nourrie d'informations sur les techniques aratoires traditionnelles et sur les différences régionales en ce domaine. L'un des points forts de la thèse est la démonstration relative à l'emploi complémentaire, pour les labours, d'un instrument symétrique et d'un autre dissymétrique. Jean-René Troché relève également les qualités de ce travail dans le domaine culturel : sont évoquées les mutations de l'univers technique et mental induites par les innovations techniques. Il juge convaincant le développement relatif à l'opposition entre un Gard protestant et hispanophone et un Hérault catholique et occitanophone, impliquant une introduction différentielle des innovations. Le texte de Paul Planté présente cependant des faiblesses et des déséquilibres : il fallait mener une autre approche sur l'introduction de la charrue à raccord soc-versoir pour laquelle le Languedoc n'est qu'un exemple régional. Le cheminement méthodologique, du lieu initial, Saint Marcel-de-Carreiret, aux départements du Gard et de l'Hérault est très confus. L'étude aurait gagné à partir du paysage, des ressources locales et des techniques culturelles puis à être attentive aux aspects ethnographiques du sujet.
- 6 Concluant la soutenance, le président du jury félicite le candidat pour l'originalité du sujet, l'intérêt porté aux sociétés d'agriculture, aux comices et aux concours agricoles. Ce travail permet de rétablir la vérité face au schéma traditionnel de la dichotomie entre la France de l'araire et celle de la charrue. Mais la forme de cette thèse laisse à désirer : l'emploi du futur, la composition de paragraphes déséquilibrés, la présentation de titres maladroits sont des erreurs de débutant particulièrement dommageables au niveau de la thèse. Sur le fond, le plan induit des répétitions trop nombreuses qui révèlent également un problème de démarche. Du reste, le souci du détail dont l'auteur fait preuve ne le conduit pas, et on peut le regretter, à la pratique d'une micro-histoire attentive aux réalités de groupes sociaux. Par ailleurs la réflexion est insuffisante sur le savoir scientifique et technique, savoir qui est aussi un pouvoir : il ne faut cependant pas sous-estimer le pragmatisme des notables agronomes et il convient de n'avoir une conception linéaire ni de l'histoire ni du développement scientifique. Quant au monde paysan, s'il n'a nul besoin de connaître le nom de chaque pièce de la charrue pour labourer, il recourt avec efficacité à la pédagogie de l'exemple plus qu'à la culture écrite. Si Paul Planté a eu raison d'évoquer les fermes-écoles, il manque dans son travail une sociologie de leur clientèle. De même, il faut regretter que l'histoire sociale des élites agricoles, agents du développement, soit abusivement gommée de cette recherche. Au total, voici une étude qui manque de recul et qui reste à l'écart des problématiques de l'historiographie actuelle en dépit d'un immense travail de recensement.
- 7 Après délibération, le jury déclare Paul Planté docteur en histoire.
- 8 Correction typographique le 01/01/2003.

INDEX

Index chronologique : XIXe siècle